

Communiqué de presse

Nicox : Résumé financier et point d'activité du quatrième trimestre 2023

- **Randomisation de 75% des patients de l'étude clinique de phase 3 Denali sur le NCX 470**
- **Chiffre d'affaires net de €1,3 million pour le quatrième trimestre 2023 et de €4,2 millions pour l'année 2023, en augmentation de 29% comparé à l'année 2022**
- **Trésorerie de €11,9 millions au 31 décembre 2023**
- **La Société est financée jusqu'en juin 2024, exclusivement sur la base du développement du NCX 470 et continue de rechercher des opportunités pour étendre son horizon de trésorerie**

25 janvier 2024 – diffusion à 7h30
Sophia Antipolis, France

Nicox SA (Euronext Growth Paris : FR0013018124, ALCOX, éligible PEA-PME), société internationale spécialisée en ophtalmologie, présente aujourd'hui un résumé financier et les principales activités de Nicox SA et de ses filiales (le "Groupe Nicox") pour le quatrième trimestre 2023.

“L'étude Denali continue de progresser avec la randomisation de 75 % des patients requis dans cette étude. L'achèvement du recrutement de tous les patients pour l'étude de sécurité à long terme de 12 mois incluse dans l'étude Denali constitue également une étape importante. En parallèle, toutes les activités relatives à la préparation de la demande d'autorisation de mise sur le marché du NCX 470 se poursuivent comme prévu. Nous restons très attentifs à la situation financière de la Société et sommes focalisés sur la recherche de solutions pour étendre son horizon de trésorerie” a déclaré **Andreas Segerros, Directeur Général de Nicox**. *“Le chiffre d'affaires des accords de licence, qui, actuellement, provient principalement des ventes de VYZULTA, continue de croître avec le paiement de redevances nettes annuelles à Nicox d'un montant atteignant pour la première fois plus de 4 millions d'euros. L'approbation et la commercialisation de ZERVIAE en Chine, attendues en 2024, devraient aussi contribuer à une augmentation du chiffre d'affaires issu des collaborations”*.

Résumé financier du quatrième trimestre 2023

Le chiffre d'affaires net¹ du quatrième trimestre 2023 s'est élevé à €1,3 million contre, pour le quatrième trimestre 2022, €1,0 million. Le chiffre d'affaires net de l'ensemble de l'année 2023 s'est élevé à €4,2 millions, soit une augmentation de 29 % par rapport au chiffre d'affaires net pour l'année 2022 de €3,3 millions. Les chiffres d'affaires pour les années 2022 et 2023 sont entièrement composés de paiements de redevances nettes.

Au 31 décembre 2023, le Groupe Nicox disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de €11,9 millions, contre €14,6 millions au 30 septembre 2023 et €27,7 millions au 31 décembre 2022. La Société estime être financée jusqu'en juin 2024, exclusivement sur la base du développement du NCX 470. La Société poursuit des discussions de concession de licence et pour d'autres accords générateurs de revenus. La Société étudie plusieurs options stratégiques et est en discussion avec ses créanciers pour restructurer sa dette.

Au 31 décembre 2023, la dette financière du Groupe Nicox s'élevait à €21,0 millions dont (i) €18,9 millions de financement obligataire accordé par Kreos Capital en janvier 2019, (ii) €1,3 million de prêts garantis par l'Etat accordés en août 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et (iii) €0,8 million de valeur actuelle

¹ Le chiffre d'affaires net provient du chiffre d'affaires issu de collaborations moins les paiements de redevances.

attribuée à l'option de vente² accordée dans le cadre de la levée de fonds réalisée en novembre 2022. Le paiement de cette dernière dette n'interviendrait qu'en cas d'exercice de l'option de vente, sous réserve des conditions énoncées à la note 2 ci-dessous.

Le nombre de prescriptions de VYZULTA® (solution ophtalmique de latanoprostène bunod), 0,024% aux Etats-Unis n'était pas disponible pour le dernier mois de 2023 pour des raisons techniques indépendantes de la Société. VYZULTA, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, est commercialisé dans plus de 15 pays, notamment aux Etats-Unis, et est également approuvé dans un certain nombre d'autres pays. VYZULTA est indiqué pour la réduction de la pression intraoculaire (PIO) chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire.

Evènements postérieurs au 31 décembre 2023

- Randomisation de 75% des patients devant être inclus dans l'étude clinique de phase 3 Denali sur NCX 470 menée aux Etats-Unis et en Chine. Tous les patients requis pour l'étude de sécurité à long terme d'une durée de 12 mois incluse dans l'étude Denali ont été recrutés.

Prochaines étapes clé

- **Approbation et lancement commercial de ZERVIAE en Chine par le partenaire de Nicox, Ocumension Therapeutics, attendus début 2024.**
- **Etude clinique de phase 3b Whistler visant à évaluer le mécanisme d'action double (oxyde nitrique et analogue de prostaglandine) du NCX 470 dans la réduction de la PIO :** Les résultats de l'étude Whistler initiée en décembre 2023 sont actuellement attendus au premier trimestre 2025.
- **Etude clinique de phase 3 Denali d'évaluation du NCX 470 chez les patients atteints de glaucome à angle ouvert ou d'hypertension oculaire :** L'étude Denali est en bonne voie pour l'obtention des principaux résultats en 2025 sur la base du taux actuel de recrutement des patients.

La réalisation et l'achèvement des activités liées au NCX 470 dépendent de l'extension de l'horizon de trésorerie de la Société.

Seul le chiffre relatif à la position de trésorerie du Groupe Nicox au 31 décembre 2022 est audité. Tous les autres chiffres de ce communiqué de presse sont non audités.

A propos de Nicox

Nicox SA est une société internationale spécialisée en ophtalmologie développant des solutions innovantes visant au maintien de la vision et à l'amélioration de la santé oculaire. Le principal programme en développement clinique de Nicox est le NCX 470, un nouvel analogue de prostaglandine donneur d'oxyde nitrique, pour la réduction de la pression intraoculaire chez les patients atteints de glaucome ou d'hypertension oculaire. Nicox génère des revenus provenant de VYZULTA®, licencié exclusivement au niveau mondial à Bausch + Lomb, dans le glaucome, et de ZERVIAE® dans la conjonctivite allergique. ZERVIAE est licencié dans plusieurs territoires, notamment à Harrow, Inc. pour les Etats-Unis et à Ocumension Therapeutics pour les marchés chinois et de la majorité des pays d'Asie du Sud-Est.

Nicox dont le siège social est à Sophia Antipolis (France), est cotée sur Euronext Growth Paris (Mnémo : ALCOX) et fait partie de l'indice CAC Healthcare.

Pour plus d'informations www.nicox.com

Couverture par les analystes

Bryan, Garnier & Co
H.C. Wainwright & Co

Eric Yoo
Yi Chen

Paris, France
New York, Etats-Unis



² Dans le cas d'une opération de fusion par absorption, d'une fusion par création d'une nouvelle société, d'une scission ou d'un changement de contrôle au sens de l'article L.233-3 I du Code de commerce dont la rémunération serait constituée d'actions Nicox d'une valeur inférieure à €1,70, (prix d'exercice des bons de souscription), Armistice peut demander à Nicox d'acheter à leur valeur Black Scholes (selon des modalités prédéfinies) les bons de souscription qui leurs ont été accordés. La valeur actuelle de cette option est révisée à chaque clôture et l'ajustement hors trésorerie de la valeur actuelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé en tant que produit financier ou charge financière.

Les positions exprimées par les analystes dans leurs notes sur Nicox leurs sont propres et ne reflètent pas celles de la Société. De plus, les informations contenues dans leurs rapports peuvent ne pas être correctes ou à jour. Nicox s'affranchit de toute obligation de corriger ou de mettre à jour les informations contenues dans les rapports des analystes.

Contacts

Nicox

Gavin Spencer
Executive Vice President, Chief Business Officer
& Head of Corporate Development
T +33 (0)4 97 24 53 00
communications@nicox.com

Enoncés prospectifs

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante de Nicox S.A. et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. Nicox S.A. et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Les facteurs de risque susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur l'activité de Nicox SA sont exposés à la section 2.7 du Rapport Annuel et à la section 4 du Rapport semestriel financier et d'activité 2023 qui sont disponibles sur le site de Nicox (www.nicox.com).

Nicox S.A.

Drakkar 2 - Bât D
2405 route des Dolines
06560 Valbonne, France
T +33 (0)4 97 24 53 00
F +33 (0)4 97 24 53 99